

La Ville de Bruxelles continue à vivre en période de confinement (30/03/2020)

Comme il avait été décidé unanimement lors du dernier Conseil Communal, par sécurité sanitaire en fonction de la situation exceptionnelle que nous vivons, et dans un soucis partagé d'assurer la continuité du service public et le contrôle démocratique, le bourgmestre a convié ce lundi midi, en lieu et place du Conseil Communal initialement prévu, les chefs de groupe à une vidéo conférence d'information concernant les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur le fonctionnement de la Ville de Bruxelles.

Nous avons évidemment préparé une série de questions. Par efficacité, le Bourgmestre, l'Échevin du commerce ainsi que la Présidente du C.P.A.S. ont d'abord fait une présentation de la situation et des mesures mises en places à la Ville dans le cadre de ses différentes missions. Cette présentation a été suivie d'une série de "questions/réponses". Le tout, et je tiens à le souligner, dans un climat d'unité et de gratitude vis-à-vis du personnel de première ligne, tant dans les hôpitaux et maisons de repos que dans les différents services de la Ville.

Continuité démocratique

En cette période particulière de confinement, il est de notre devoir en tant qu'élus au Conseil Communal, de permettre d'assurer d'une part la continuité des services publics et d'autre part d'exercer le contrôle démocratique indispensable. Notre rôle est également de relayer au maximum les informations utiles et nécessaires auprès des Bruxellois.

En ce qui concerne l'organisation des Conseils Communaux, depuis le 16 mars 2020, le Collège peut exercer les compétences du Conseil Communal. Les décisions prises doivent être justifiées par l'urgence et l'impérieuse nécessité d'assurer la continuité du service public dans le cadre de l'actuelle crise sanitaire.

Les décisions prises par le Collège doivent être communiquées chaque semaine au Conseillers Communaux.

Lorsque les séances du Conseil Communal reprendront "physiquement", ces décisions repasseront pour être approuvées à posteriori.

Pour les points qui doivent absolument être votés, des réunions "virtuelles" devraient être organisées.

Le Bourgmestre s'est également engagé à tenir une vidéo conférence tous les quinze jours avec les chefs de groupe de tous les partis représentés au Conseil Communal afin de faire un état de lieu de la situation au regard de l'épidémie du COVID-19.

Situation générale à la Ville par rapport à l'épidémie COVID-19:

- En ce qui concerne le confinement, il semble bien respecté par la population. La Ville à juste titre veille à ce que les directives soient suivies. Ainsi, la police a dressé 2380 amendes et procès verbaux. Seuls 18 établissements ont du être fermés pour non respect des règles.
Il a aussi été acté lors de notre réunion qu'à l'instar de ce que la zone de police Nord a décidé, notre zone de police contactera également préventivement les personnes ayant porté plainte pour violences intra familiales. Il faut y être particulièrement attentif en cette période de confinement.

La police est équipée de kits et de masques de chirurgie lors d'interventions "Cas COVID"

Les masques FFP2 sont eux réservés en priorité aux hôpitaux et aux maisons de repos.

Les équipes de Bravvo ne font évidemment pas de "répression" mais secondent les forces de l'ordre en sensibilisant et en rappelant les règles de distanciations.

A noter que grâce à l'atelier du C.P.A.S. et des couturiers-créateurs privés +/- 3000 masques artisanaux ont pu être fabriqués. Ils sont distribués aux équipes de la Voirie, de Bravvo, etc. ainsi qu'au secteur associatif de terrain, comme "l'opération Thermos" et "les bons Samaritain" dont je reparlerai plus loin.

Concernant le personnel de la Ville: de manière générale, la Ville recourt systématiquement au télétravail pour les fonctions administratives qui le permettent.

En début de crise, il y a eu un pic d'absentéisme qui a diminué depuis.

Les personnes de plus de 60 ans qui ne peuvent fonctionner en télétravail sont dispensées de service. Mais tous sont payés à 100%

Les services généraux de la Ville:

- Les documents administratifs sont de plus en plus téléchargés en ligne. Si non, cela se passe sur rendez-vous uniquement. Les services sont évidemment joignables par téléphone tous les jours de la semaine. A noter que cela semble bien se passer sans trop d'attente.
- En ce qui concerne les garderies dans les écoles: jusqu'au 26 mars, seuls 18 élèves répartis sur 11 sites scolaires ont dû être gardés dans les écoles de la Ville. Dans les crèches, il y a en moyenne 12 bébés présents.
- Les bibliothèques sont ouvertes une fois par semaine en système "take away".
- Les espaces verts restent ouverts, mais les plaines de jeux sont fermées pour éviter la transmission du virus par le contact des modules installés sur ces plaines. Pour faciliter le contrôle, on ne peut s'asseoir qu'à une seule personne sur les bancs publics.
- Au niveau des travaux publics, Beliris, impétrants, ... Tout est postposé, sauf si il y a urgence.

Je n'ai pas reçu de réponse claire concernant les chantiers réalisés par des entrepreneurs privés.

- La propreté est un problème endémique à la Ville, les dépôts clandestins augmentent considérablement depuis le début du confinement. De quoi rendre l'Échevine de la propreté publique verte de rage... Comme si le fait d'être confiné et de faire du rangement dans sa maison ou son appartement donnait tout à coup le droit de mettre ses fonds de caves ou de greniers sur la rue ...! La Ville et surtout son personnel qui a le courage de travailler dans des circonstances difficiles et stressantes, continue vaillamment son travail de ramassage. Ces comportements inciviques sont inadmissibles! Si nous pouvons majoritairement être disciplinés pour respecter les règles du confinement, nous nous devons aussi de confiner notre broi chez nous en attendant la prochaine collecte des encombrants! C'est aussi une question de solidarité et de civisme.

La situation des sans abris et des migrants:

Le centre de transit de Steenokkerzeel étant fermé, assez naturellement, les migrants viennent sur la Ville. Sur les 3000 lits disponibles en Région Bruxelloise, 2200 le sont sur

le territoire de la Ville. Le Bourgmestre va demander à ses collègues Bourgmestres de la Région de faire un effort d'accueil supplémentaire dans leurs communes.

Pour gérer au mieux la sécurité sanitaire, deux zones de distributions de nourriture ont été autorisées à des heures précises (12h et 18h). Pour le public "(trans)migrants" du parc Maximilien cela se passe le long du canal et pour le public "sans abris", à l'Inter parking de la rue Des Soles au Centre-Ville. Tout cela en collaboration avec le secteur associatif.

On apprendait aujourd'hui que Médecins Sans Frontière en collaboration avec le Samusocial et la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés, allait ouvrir une structure de triage, d'accueil et d'hébergement pour les populations vulnérables qui pensent être infectées par le COVID-19, sur le site de Tour & Taxi.

Mesures de soutiens aux commerçants:

- Les mesures prises par la Ville en soutien aux 6000 commerces Bruxellois visent avant tout à soutenir les mesures de soutien présent au niveau Fédéral et Régional via de nombreuses informations à leur attention.
Dans un premier temps, pour soulager la trésorerie d'une partie d'entre-eux, la Ville a demandé au C.P.A.S. et la Régie foncière de suspendre les loyers pour les locaux commerciaux qu'ils gèrent. De même les taxes pour les marchés/ambulants sont annulées pendant la durée du confinement. Enfin, la taxe sur les "terrasses" sera réduite de 50%. Avec certains de mes collègues, j'ai plaidé pour une prime unique "communale" pour chaque commerce de la Ville, comme cela semble se dessiner à Ganshoren et à Etterbeek. Le Bourgmestre ne veut pas s'avancer pour le moment et préfère une position identique pour toutes les communes de la Région. Cela a du sens, mais il est important de décider vite! Car c'est dès à présent que les petits commerces rencontrent d'énormes problèmes de trésorerie. Il est impératif d'éviter une déferlante de faillites à court et moyen terme!
A cet égard, j'ai également plaidé pour la mise en ligne le plus rapidement possible du formulaire Régional pour l'obtention de la prime unique de 4000€ de soutien de trésorerie et surtout pour que ces primes soient soldées le plus rapidement possible! Mes collègues députés Régionaux nous ont assurés qu'ils réclameraient cela.

Le fonctionnement du C.P.A.S et des maisons de repos:

- Le Conseil du C.P.A.S. se réunit par internet pour assurer le suivi des dossiers. La Présidente tiendra également les conseillers C.P.A.S. régulièrement informés des mesures prises dans le cadre de la pandémie COVID-19. Les antennes sociales restent ouvertes avec un personnel réduit. Toutes les procédures administratives sont simplifiées. Comme à la Ville, le C.P.A.S. généralise au maximum le télétravail. Le taux d'absence est aussi en augmentation mais n'entrave pas l'action sociale. L'usine de linge du C.P.A.S. fonctionne vraiment bien et respecte les règles de distanciations sociales.
- De part leur population plus "à risque" et le nombre croissant de cas de COVID-19 déclarés, les points de tensions sont bien réels dans les maisons de repos. Cela entraîne un fort taux d'absentéisme. 26% du personnel infirmier est manquant, et le C.P.A.S. cherche non-stop des solutions. Les masques chirurgicaux sont en nombres suffisants, mais il manque du matériel telles les visières et il n'y a pas assez de

masques FFP1 et FFP2. Aujourd'hui, heureusement le personnel est prioritaire pour le dépistage.